

## Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande de modification d'information déclarée dans le dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **TYPHON JARDIN***

*de la société* ADAMA FRANCE SAS  
*enregistrée sous le* n°2015-0466

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisés dans la présente décision et ses annexes.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

### **Avertissement :**

Le non-respect des conditions décrites ci-dessous peut entraîner le retrait ou la modification de l'autorisation ainsi que toute action incluant des poursuites judiciaires.

## Informations générales sur le produit

<b>Nom du produit</b>	TYPHON JARDIN AGAVE JARDIN GLYPHOGAN SPEED JARDIN PRATIKO SPEED JARDIN
<b>Type de produit</b>	Produit de référence
<b>Titulaire</b>	ADAMA France s.a.s 33 rue de Verdun 92156 Suresnes Cedex France
<b>Formulation</b>	Concentré soluble (SL)
Contenant	485,9 g/L - glyphosate sel d'isopropylamine (équivalent à 360 g/L de glyphosate).
Et	dont la ou les origines et/ou la composition détaillée sont décrites en annexe II, non rendue publique compte tenu de la confidentialité des données.
<b>Numéro d'intrant</b>	2060013
<b>Numéro d'AMM</b>	2100166
<b>Fonction</b>	Herbicide
<b>Gamme d'usages</b>	Amateur / emploi autorisé dans les jardins

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

A Maisons-Alfort, le

**16 NOV. 2017**

**Françoise WEBER**  
Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)